

CAP 2022 dans les DIRECCTE

Monsieur Le Maire s'exprime, sauf aux principaux intéressés !

Après les déclarations de Monsieur Darmanin en début de mois, ce sont désormais celles de Monsieur Le Maire qui ne passent pas inaperçues et sont extrêmement préoccupantes pour les agents du ministère exerçant dans les DIRECCTE.

Le 10 juillet, à l'Assemblée Générale des CCI, il déclare :

« Je veux juste indiquer au passage que nous allons demander des efforts tout aussi importants aux services déconcentrés de l'État. Je pense en particulier aux DIRECCTE... »

« Donc, l'effort que nous vous demandons, je sais bien qu'il est très important. Sachez simplement qu'il n'y a pas un ciblage de tel ou de tel : tout le monde est concerné. Regardez ce que je fais sur les DIRECCTE,... »

Puis, lors d'une interview sur le plateau de France 2 le 11 juillet :

« Pour réduire la dépense publique, il faut un cap, de la cohérence et un peu de courage ! Bercy prendra aussi sa part. Un exemple ? Nous allons réduire les services déconcentrés de Bercy dans les territoires car les régions ont elles aussi une compétence économique. »

Mais concrètement, que compte-t-il faire aux DIRECCTE ?

Il est temps de le dire !

Surtout que de folles rumeurs circulent dans les directions régionales : deux fois moins d'agents par ci, dix fois moins par là !

Pôle 3E ou 3e ? Et le Pôle C que devient-il ?

Les agents exerçant en DIRECCTE, qu'ils soient de la DGE, de la DG Trésor ou de la DGCCRF, se sentent abandonnés. Ils sont en droit d'attendre plus de soutien, de respect et surtout d'explications de la part de leur Ministre.

Ils sont aujourd'hui contraints de tenter de déchiffrer des déclarations faites à d'autres pour essayer de comprendre à quelle sauce ils vont être mangés.

Cette situation n'est pas acceptable !

Le Ministre ne peut pas laisser ses agents dans une position incertaine et anxiogène tout l'été, décuplant les inquiétudes et développant des situations de stress et de mal-être dans les services.

Cela accroît une démobilitation grandissante des services, qui ne peut qu'être néfaste à l'intérêt commun et partagé par les personnels en poste sur ces missions : l'accompagnement des entreprises et le développement économique au service de l'emploi et de la croissance.

Il devient urgent que Monsieur Le Maire s'adresse aux agents et à leurs représentants, en toute transparence.

FO Finances réitère sa disponibilité pour discuter de ces sujets.